

RETOUR DE TERRAIN

Coconstruire un transport d'utilité sociale au plus près des besoins

Dans le Pays d'Uzès, le Transport d'Utilité Sociale (TUS) porté par le Centre Socioculturel Intercommunal Pierre Mendès France mobilise des bénévoles pour conduire les seniors isolés vers leurs soins. Un dispositif né d'un diagnostic partagé entre habitant·es, élu·es et professionnel·les de santé.

PROJET À LA LOUPE

Autour du bourg-centre d'Uzès, dans une zone rurale de 35 communes et 30 000 habitants, se déplacer sans voiture relève souvent du parcours d'obstacles. C'est ce besoin qu'a ciblé le consortium ACEE/CALADE/CSI PMF, lauréat du programme Tims. Porté par le Centre Socioculturel Intercommunal Pierre Mendès France (CSI PMF), le Transport d'Utilité Sociale (TUS) y répond par un service sur mesure, assuré par des bénévoles pour les déplacements liés à la santé et à l'accès aux droits.

QU'EST-CE QUE LE TRANSPORT D'UTILITÉ SOCIALE ?

Ce TUS est un service de porte-à-porte : un·e bénévole conduit la personne depuis son domicile jusqu'à son rendez-vous, sans condition d'adhésion. La réservation est possible du lundi au samedi, et chaque demande déclenche un diagnostic mobilité réalisé en interne. Le service n'est mobilisé que lorsque le bon de transport médical ne couvre pas le besoin. Une indemnité kilométrique est demandée au bénéficiaire, elle est fixée à 0,3 euro le kilomètre. Une charte d'engagement, signée par les bénévoles, les bénéficiaires et le centre social, précise les droits et devoirs de chacun : respect de la confidentialité, engagement mutuel et limites de l'accompagnement. Des formations (écoconduite, code de la route, ergonomie, bornes électriques et autopartage) complètent ce cadre commun et contribuent à faire vivre le dispositif dans la durée.

UNE GOUVERNANCE À TROIS PILIERS

1 - Une gouvernance partagée, d'abord, où chaque acteur, du/de la bénévole à l'élu·e, dispose d'un rôle concret : les bénévoles conduisent et remontent les besoins en commission, les élus valident les orientations via le conseil d'administration. Des professionnel·les de santé participent également à cette

commission. Leur connaissance des situations rencontrées par les publics permet d'enrichir les échanges et favorise ensuite l'orientation des personnes éligibles vers le TUS.

2 - Une culture de la coconstruction ensuite, forgée depuis plus de dix ans au sein des structures du territoire, propice à l'innovation et à l'adaptation des réponses aux besoins locaux.

3 - Une articulation solide, enfin, entre l'associatif et l'institutionnel, qui permet au projet de s'inscrire durablement dans les politiques locales de mobilité, d'insertion et d'inclusion.

Le réseau partenarial s'est aussi étoffé du côté des professionnels de santé et des mairies, jusqu'à la signature fin 2025 d'une convention avec la commune de Montaren pour la prise en charge d'une partie du reste à charge des usager·es de la commune.

PAS À PAS

ÉTAPE 1

UN BESOIN REPÉRÉ SUR LE TERRAIN

Fin 2020, une élue de CCAS signale le cas d'une habitante empêchée de se faire opérer par manque de transport pour se rendre chez l'anesthésiste, malgré un bon de transport pour l'hôpital.

maison de santé élaborent le dispositif pendant six mois, avant validation par le conseil d'administration du centre social, seule instance décisionnaire.

ÉTAPE 3

UNE GOUVERNANCE QUI PERDURE

Trois commissions annuelles réunissent les bénévoles pour faire évoluer le service à partir de retours terrains.

ÉTAPE 2

UNE COMMISSION POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE

Élu·es, bénévoles, CCAS et

EN CHIFFRES

154
TRAJETS SOLIDAIRES
RÉALISÉS EN 2024 ET 2025

20
CHAUFFEURS ET
CHAUFFEUSES BÉNÉVOLES
MOBILISÉ·ES, FORMÉ·ES ET
RÉUNI·ES EN COMMISSION

2
VÉHICULES AFFECTÉS
AU SERVICE, DONT
UN ÉLECTRIQUE FINANCÉ
PAR LE PROGRAMME TIMS

POINT DE VIGILANCE

SUR LE TERRAIN, LA FRONTIÈRE ENTRE TRANSPORT ET ACCOMPAGNEMENT PEUT SE BROUILLER :

certaines bénévoles, sursollicitées par des demandes informelles, glissent parfois vers une posture d'accompagnement plus large que le simple trajet. Le CSI PMF a dû clarifier ce cadre en mettant en place une charte : si le besoin des seniors est avant tout de créer du lien social, d'autres dispositifs existent pour y répondre, et ce n'est pas le rôle de la personne bénévole. Par ailleurs, l'étendue du territoire rend parfois difficile le fait de trouver des chauffeurs à proximité du domicile des bénéficiaires, et de gérer en conséquence la flotte de véhicules. Enfin, il reste un enjeu de fond : les nouveaux partenariats permettront à terme de couvrir les frais de trajet, mais pas l'animation humaine du dispositif – régulation des réservations, accompagnement des bénévoles – qui devra, elle aussi, trouver un financement pérenne.

IMPACTS



POUR LES PUBLICS

Le TUS permet à des seniors isolés de continuer à accéder aux soins malgré des difficultés financières, de mobilité ou d'isolement social. Chaque trajet est un moment de veille sociale : au fil des échanges, les bénévoles repèrent des situations de fragilité et orientent les personnes vers les services de médiation, notamment pour l'ouverture de dossiers d'aide. Au-delà du transport, un lien fort se tisse entre les bénéficiaires et les conductrices et conducteurs, qui trouvent eux aussi dans cet engagement un sentiment d'utilité sociale et, pour certains, des liens privilégiés avec les personnes accompagnées.

POUR LE PROJET

Le programme Tims a permis de financer un véhicule électrique et de crédibiliser le dispositif auprès des partenaires. Des relations se sont nouées avec les infirmiers libéraux et la maison de santé de la commune, qui orientent désormais directement des bénéficiaires vers le service, garantissant des demandes conformes aux critères du TUS : un rendez-vous médical ou un accès aux droits, non éligible au dispositif de transport médical.

POUR RÉUSSIR



UN ANCRAGE TERRITORIAL DE LONGUE DATE

La connaissance fine du territoire et la proximité avec les élu·es comme avec les médecins locaux ont grandement facilité le déploiement. Les bénévoles, aujourd'hui environ une vingtaine, portent des retours enthousiastes sur leur engagement.

LE LIEN AVEC LES PROFESSIONNEL·LES DE SANTÉ

L'implication des infirmiers libéraux et de la maison de santé a été un facteur clé : leurs orientations, ciblées et pertinentes, garantissent des demandes conformes aux besoins réels des seniors du territoire.

TOUJOURS COCONSTRUIRE

Une leçon retenue par la structure porteuse de projet : mieux vaut travailler de concert avec les acteurs locaux concernés et s'inscrire dans les dynamiques transversales du territoire, plutôt que de lancer une action de manière isolée.

OURS

Date de publication : Août 2026

Rédaction : Camilo Breurec - Mob'In Occitanie

Création graphique : Mathilde Gayet - Kreion Studio

Contacteur : csi30@orange.fr

Plus d'infos sur la mobilité durable et inclusive mobilite-durable-inclusive.fr

